



## AVIS PUBLIC

**D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
LUNDI 6 MARS 2023  
À 14 H**

Prenez note qu'une séance extraordinaire aura lieu, le **lundi 6 mars 2023, à 14 h**, à l'hôtel de ville, sis au 849, chemin du Tour-du-Lac, à Lac-Simon.

Lors de cette séance extraordinaire, seuls pourront être traités les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents. (art. 153 *Code Municipal du Québec*)

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des (75) règlements de zonage U-22-2-1 à U-22-2-75 modifiant le règlement de zonage U-22.
3. Période de questions.
4. Levée de la séance.

Donné ce 1<sup>e</sup> jour du mois de mars 2023

**Lisane Fuoco**  
Directrice générale adjointe  
et secrétaire-trésorière adj